

Tous les conseillers étaient présents, exceptée Marie-Dominique Clair, excusée, ayant donné pouvoir à Gilles Duthu, maire.

Travaux de voirie

Suite à la consultation des entreprises pour la réalisation du **programme de voirie, sur le Chemin de aviateurs et rue de Vernot**, c'est l'entreprise **Eurovia** qui a été retenue, pour un montant de **42 837,50 € HT**. Cette somme appelle une subvention de 48,5 % du HT par le Conseil général et une partie du montant de la TVA est récupérable dans deux ans, par le biais de la FCTVA (Fond de compensation pour la TVA). Ces travaux seront financés par un emprunt sur 8 ans.

Les travaux démarreront très prochainement.

Convention de mise à disposition du personnel intercommunal

Suite à la fusion et à la création de la nouvelle Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014, les conventions de mise à disposition de personnel intercommunal ont été renouvelées.

- Secrétariat : 9 heures
- Agent technique : 10,5 heures
- Femme de ménage : 13 heures.

Le conseil municipal a autorisé le maire à signer ces conventions.

Destination des coupes : exercice 2015

L'ajournement de la coupe N°8 pour un passage en coupe en 2016 a été décidé.

Suite à la dernière réunion avec l'ONF, il avait été convenu de faire une visite sur le terrain. Cette visite destinée aux conseillers et aux membres de la Commission Bois se déroulera le 27 septembre prochain. Rendez-vous à la mare à 9h00.

La Commission Bois se réunira, en mairie, le 16 septembre à 20h30. Ses membres recevront une convocation.

Fête patronale

La Saint Maurice se déroulera traditionnellement **les 27 et 28 septembre**. Le samedi 27 septembre, à partir de 16h00, l'Harmonie **des Enfants des Sources de la Seine donnera l'aubade dans le village**. A cette occasion, les enfants de l'Ecole et du village sont invités à rejoindre les musiciens et à distribuer aux habitants des **gravures représentant Saint Maurice** qui leur seront remises. L'argent récolté reviendra à la Coopérative de l'Ecole.

Le dimanche, messe à l'Eglise de Francheville, à 11h00.

Tout le week-end, **la Fête foraine battra son plein, autour de la mare, avec les auto-tamponneuses, un stand de tir et un manège pour les plus petits.**

Un programme sera distribué à tous les habitants.

Fleurissement

La commission fleurissement a embelli notre village..., comme vous avez tous pu le constater... **Un des plus importants travaux pour cette année a démarré, au-dessus de la mare. Cet emplacement va être aménagé pour recevoir notre blason.**

Par ailleurs, une sortie est prévue dans le **village fleuri de Marcellois** (proche de Vitteaux) afin d'échanger avec l'association qui s'occupe du fleurissement de ce village, le 21 septembre. Rendez-vous à 8h30 à la mare, pour un départ à 9h00. (Casse-croûte tiré du sac). Merci de s'inscrire auprès de Marie-Dominique Clair au 06 16 25 96 77.

Réunion du SITIV (Syndicat intercommunal de la Tille, de l'Ignon et de la Venelle)

Comité syndical du SITIV, le 17 juin. Représentant Francheville, Christian Theuriet.

Approbation du compte administratif : Investissement - dépenses : 3 890,21 €, recettes : 4 642,45 €, soit un excédent de 752,24 € - Fonctionnement - dépenses : 91 577,26 €, recettes : 265 038,01 €, soit un excédent de 173 460,75 €. Les résultats excédentaires sont affectés en report à nouveau pour 2014.

Travaux : suite aux crues de mai 2013, des travaux de stabilisation de berges et d'enlèvements d'embâcles sont programmés pour un montant de 36 000 €, subventionnés à 30 % par l'Agence de l'eau.

